

Déclaration du Réseau international de solidarité, Women Living Under Muslim Laws 21 janvier 2010

Le 12 janvier 2010, deux assaillants aspergeaient d'essence la dramaturge et actrice d'origine algérienne, Rayhana, puis allumaient et lui jetaient une cigarette. Celle-ci manquait de justesse d'être brûlée vive, car la cigarette ne s'était pas enflammée. L'attaque a eu lieu à l'entrée du théâtre, 'La maison des Métallos', dans le onzième arrondissement de Paris, alors que l'actrice, âgée de 45 ans, y pénétrait. Rayhana devait y reprendre son rôle dans sa pièce, *À mon âge, j'ai encore à me cacher pour fumer!*, consacrée aux femmes en Algérie. Cette agression physique inouïe, accompagnée d'agression verbale, a poussé sa famille à faire le lien entre cette tentative d'homicide et la pièce sur la montée du fondamentalisme islamique.

L'actrice a affirmé avoir reçu des messages, dans les semaines précédant l'attaque du mardi 12 janvier 2010. Elle avait porté plainte au commissariat, le 5 janvier. C'était une bien vaine précaution. Dans un entretien à l'Agence France Presse, elle déclarait : « Je parle de femmes que je connais bien, d'une culture que je connais bien » et qu'elle continuerait à jouer pour prouver qu'elle « n'avait pas peur d'eux » et que la France était un pays où « existait la liberté d'expression ».

À cette occasion, une déclaration publiée par *Ni Putes, Ni Soumises* (NPNS) soulignait que les femmes étaient sur la ligne de front dans les luttes contre les fondamentalistes et qu'elles étaient ainsi les premières à être attaquées. L'association appelait toutes les forces progressistes à soutenir le combat des femmes et des hommes contre l'obscurantisme.

Le Réseau Women Living Under Muslim Laws (WLUML) se joint à NPNS et *La Coordination Française de la Marche Mondiale des Femmes* pour interpeller la société civile sur les graves dangers qu'encourt la liberté de mouvement et d'expression des femmes dans les sociétés qui protègent les droits des fondamentalistes religieux à imposer leur vision culturelle du monde dans l'espace public. On remarque de très nombreux signes précurseurs du fondamentalisme dans toute l'Europe, et en France : promotion d'un soi-disant voile islamique ; attaques ciblées contre des anti-fondamentalistes aussi connus que le journaliste algérien, Mohamed Sifaoui, menacé de mort ; agression des jeunes filles qui refusent le code d'habillement des banlieues ; formelle interdiction, sous peine de violences, de certaines professions (artistes, journalistes, écrivains, coiffeuses, esthéticiennes), ... Comme toutes les femmes qui ont été témoins de l'escalade de la violence dans leur pays d'origine dans lesquels les dirigeants politiques ont été incapables de freiner les attaques des islamistes contre les droits et autres libertés fondamentales des femmes, nous avons aussi appris à décrypter les tactiques des forces politiques d'extrême-droite qui opèrent sous le couvert de la religion.

Les autorités vont-elles continuer à fermer les yeux sur ces menaces, ces actes de grande brutalité, ces meurtres et sur le profond mépris des droits citoyens des individus et notamment des femmes ? De quelle impunité peuvent se prévaloir, en France, les fondamentalistes pour oser, au cœur de Paris, tenter de brûler vive une actrice ? Ce cas n'est pas le premier survenu en France. La liste de crimes s'allonge dangereusement. Jusqu'à quand ?

Le Réseau Women Living Under Muslim Laws exige des autorités françaises qu'elles envoient un signal clair aux fondamentalistes : ils ne peuvent, en toute impunité, continuer de terroriser les femmes et les hommes au nom de la religion ou de la culture. Les immigrants doivent être protégés par la loi, comme tous les autres citoyens de la République, et recevoir l'assurance que leurs droits fondamentaux ne seront ni piétinés, ni circonscrits, pour apaiser les ténors du relativisme culturel. Le droit à la liberté n'est pas négociable !